



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



16131325

 Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

12 SEP. 2016

P.O. Le greffier,

Greffe



N° d'entreprise : 0450.488.784

Dénomination(en entier) : **Les Vétérans du R.C.S Stavelotain**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**Siège : **Pré Messire 24b, 4970 Stavelot****Objet de l'acte : DEMISSIONS - NOMINATIONS - MODIFICATION DE STATUTS**

Réunis en assemblée générale extraordinaire ce vendredi 29 juillet 2016, les membres ont décidé à l'unanimité de modifier les statuts de l'association de la manière suivante

1. Article 4 : tout le texte de l'article 4 est remplacé par le suivant « l'association est composée de membres effectifs et de membres d'honneur.

Le nombre de membres effectifs et d'honneur de l'association n'est pas limité.

Le nombre de membres effectifs ne peut être inférieur à 7.

Les premiers membres effectifs sont les comparants au présent acte. »

2. Article 5 :

- Le mot « associés » est remplacé par « membres »

- les mots suivants sont ajoutés au paragraphe après les joueurs de football « de l'équipe des Vétérans »

- Le paragraphe 3 est remplacé par le suivant : « les membres du folklore inscrit au cortège du Laetaré dans le groupe des Vétérans et ayant participé activement au moins à une autre manifestation dans le courant de la saison écoulée et âgés de dix-huit ans révolus »

- L'article 5 bis est ajouté : « Sont membres d'honneur : Les membres choisis comme tels par l'assemblée générale sur présentation du conseil d'administration en raison de service rendu ou à rendre à l'association »

3. Article 9 : les mots suivants sont ajoutés à la fin de l'article : « et des membres d'honneur »

4. Article 10 :

- les mots suivants sont ajoutés au 2ème point : « et des vérificateurs aux comptes »

- les points suivants sont ajoutés :

« 5. La décharge à octroyer aux administrateurs et vérificateurs aux comptes

6. L'admission et démission des membres effectifs ;

7. La transformation éventuelle en société à finalité sociale :

8. Tous les cas exigés dans les statuts »

5. Article 12 : « carte postale » est remplacé par « courriel »

6. Article 13.

- Les mots suivants sont ajoutés après membres effectifs : « et d'honneur »

- Le mot « associé » est remplacé par « membres » et suivi « ou d'honneur »

7. Article 14 : les mots suivants sont ajoutés à la fin de la phrase « ou à défaut par le secrétaire »

8. Article 18 :

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

- sont ajoutés les mots suivants à la phrase : composé de sept membres au moins « et 15 au plus »
- le mot « associé » est remplacé par « membres effectifs ou d'honneur »

9.Article 20 : la phrase suivante « Pour ces deux derniers postes, il peut toutefois s'associer les services de personnes étrangères au conseil d'administration. Celles-ci n'ayant point alors de voix délibérative mais uniquement voix consultative. » est ajoutée après la phrase suivante « Le conseil désigne parmi ses membres un président, éventuellement un vice-président, un trésorier et un secrétaire ».

10. Suite à l'assemblée générale du 27 mai 2016, les membres ont pris acte des démissions du conseil d'administrateur suivantes :

LEJOLY Pol avec effet au 27.05.2016
 ORBAN Gaëlle avec effet au 27.05.2016
 LEGROS Laëtitia avec effet au 27.05.2016
 DOOME Dominique avec effet au 29.05.2015
 SONVEAU Jérôme avec effet au 29.05.2015

Ont également été élus, lors de cette assemblée générale, les administrateurs suivants :

- GODFRIAUX Laura, demeurant à Malmedy, route de Spa 3, née à Malmedy le 10.08.1989 avec effet au 30.05.2014 ;
- GODFRIAUX Rémi, ouvrier routier, demeurant à Stavelot, La Vaulx Richard 12C, né à Soest en Allemagne le 12.03.1992
- DEWEZ Jérôme, laborantin, demeurant à Stavelot, chemin des Haies 6D, né à Stavelot le 26.09.1980 avec effet au 29.05.2015 ;
- MULS Catherine, Opticienne, demeurant à Jalhay, Arbspine 59, Tiège, née à Verviers le 12.02.1982 avec effet au 29.05.2015 ;
- VIANCE Pierre, Fonctionnaire de Police, demeurant à Waimès, route d'Eupen 33, né à Malmedy le 24.09.1974 ;

Le conseil d'administration est donc composé comme suit :

- 1)MEYS Bernard, employé, demeurant à Malmedy, Croix de Chôdes 1 bte 6, né à Stavelot le 30.07.1969 ;
- 2)CONSTANT David, technicien en informatique, demeurant à Stavelot, Chemin de Parfondruy 14, né à Verviers le 07.01.1978 ;
- 3)SONVEAU Florence, éducatrice, demeurant à Francorchamps, rue Emile Goedert 3 bte1, née à Malmedy le 26.07.1978 ;
- 4)GODFRIAUX Laura, demeurant à Malmedy, route de Spa 3, née à Malmedy le 10.08.1989 ;
- 5)GODFRIAUX Rémi, ouvrier routier, demeurant à Stavelot, La Vaulx Richard 12C, né à Soest en Allemagne le 12.03.1992
- 6)DEWEZ Jérôme, laborantin, demeurant à Stavelot, chemin des Haies 6D, né à Stavelot le 26.09.1980 ;
- 7)MULS Catherine, Opticienne, demeurant à Jalhay, Arbspine 59, Tiège, née à Verviers le 12.02.1982 ;
- 8)VIANCE Pierre, Fonctionnaire de Police, demeurant à Waimès, route d'Eupen 33, né à Malmedy le 24.09.1974 ;

Le conseil d'administration a désigné en qualité de :

Président : Monsieur David Constant
 Vice-Président : Monsieur Jérôme Dewez
 Secrétaire : Madame Florence Sonveau
 Trésorière : Madame Laëtitia Legros
 Vice-trésorier : Monsieur Bernard Meys

Fait à Stavelot le 24 août 2016

David Constant
 Président

Déposé en même temps le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2016 et extraordinaire du 29 juillet 2016

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/09/2016 - Annexes du Moniteur belge